



Prise d'effet du regroupement des actions Spineway

Spineway annonce la finalisation de l'opération de regroupement de ses actions par échange de 1 action nouvelle de 4,00 euros de valeur nominale contre 2 000 actions anciennes de 0,002 euro de valeur nominale. Cette opération réalisée sur décision des actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 10 novembre 2023, a pris effet le 27 février 2024.

Les actions anciennes Spineway de 0,002 euro de valeur nominale (code ISIN : FR001400BVK2) ont été radiées du marché Euronext Growth après la clôture du marché le 26 février 2024 et ont été remplacées par les actions Spineway nouvelles de 4,00 euros de valeur nominale (code ISIN : **FR001400N2P2**) le 27 février 2024. **Le code mnémotechnique (ALSPW) reste inchangé.**

Ainsi au 27 février 2024, le capital social de Spineway était composé de 832 962 actions de 4,00 euros de valeur nominale chacune.

Il est rappelé qu'à compter du 26 février 2024, après clôture du marché, les actions nouvelles qui n'ont pas pu être attribuées individuellement et qui correspondent à des droits formant rompus seront vendues automatiquement par bloc sur le marché par les intermédiaires financiers. Ceux-ci tiendront le produit de la vente à disposition de leurs clients actionnaires dans un délai de 30 jours à compter du 26 février 2024. Pour plus d'informations sur le regroupement, les actionnaires sont invités à consulter l'avis de regroupement d'actions publié au [Bulletin des Annonces Légales Obligatoires \(BALO\) du 10 janvier 2024](#) et disponible sur le site internet de la Société (www.spineway.com) et le communiqué de presse publié le [5 janvier 2024](#) également disponible sur le site internet de la Société.

Augmentation du capital social

Suite à des conversions d'obligations de la société Negma Group Ltd opérées entre le 22 janvier 2024 et le 9 février 2024, le Conseil d'administration de la Société, réuni en date du 29 février 2024, a constaté la création de 1 191 228 073 actions ordinaires nouvelles et une augmentation corrélative du capital social d'un montant nominal de 2 382 456,15€. Il est à ce titre précisé que, ces conversions étant intervenues durant la période de regroupement, les actions nouvelles émises **ont ainsi été prises en compte dans les opérations d'échange.**

Réduction du capital social

Consécutivement au regroupement des actions, le Conseil d'administration de la Société a décidé le 29 février 2024 de procéder à une réduction du capital social par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société¹. Cette opération purement technique, n'a pas d'incidence sur la valeur du cours de Bourse de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation. Ainsi, à l'issue de cette opération, le capital social de la Société est toujours composé de 832 962 actions ordinaires, soit le nombre d'actions composant le capital en suite de l'opération de regroupement susvisée, effective depuis le 27 février 2024.

¹ La valeur nominale juridique d'une action est ainsi ramenée de 4,00 euros à 0,045 euro et le capital social à 37 483,29 euros.

Prochains RDV :
25 mars 2024 – Assemblée Générale
16 avril 2024 – Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2024

SPINEWAY EST ÉLIGIBLE AU PEA-PME
Retrouvez toute l'information de Spineway sur www.spineway.com

Ce communiqué de presse est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.
Spineway dispose d'un réseau mondial de plus de 50 distributeurs indépendants et réalise plus de 70% de son CA à l'export.
ISIN : FR001400N2P2- ALSPW

Contacts :



Ligne aux actionnaires
Ouverte du mardi au jeudi (10h-12h)
0806 70 60 60



ALSPW
EURONEXT
GROWTH



Relations investisseurs
Solène Kennis
spineway@aelium.fr